

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13246**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master à finalité Professionnelle Domaine : Droit, Economie, Gestion Mention : Management et conseil Spécialité :

Développement et management des universités [FA]

Nouvel intitulé : Management public

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Le Recteur, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif du Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Développement et management des universités en apprentissage, vise à former des cadres gestionnaires pour les organisations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, grandes écoles, organismes de recherche, agences d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, pôles de recherche et d'enseignement supérieur...) pour approfondir leurs compétences techniques, analytiques et managériales.

A l'issue du Master à finalité Professionnelle, Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Management et conseil, Spécialité Développement et management des universités [FA], le diplômé est capable de :

- Connaître le cadre réglementaire et l'organisation du système universitaire en France, ainsi que les évolutions des politiques publiques d'enseignement supérieur en Europe
- Analyser les enjeux des transformations des systèmes d'enseignement supérieur aux niveaux national et international
- Développer des instruments de suivi et de pilotage pertinents et innovants à chaque niveau, en assurer le suivi et en exploiter les données
- Piloter des projets transversaux de développement de partenariats, mise en place des démarches qualité, recherche de nouveaux financements
- Appuyer les équipes d'enseignants-chercheurs dans leurs réponses aux appels à projets lancés par les agences ministérielles nationales et organisations internationales
- Participer à l'élaboration du projet et de la stratégie d'un établissement dans son contexte régional, national et international
- Communiquer sur la stratégie globale, les objectifs, le fonctionnement et les résultats de l'établissement auprès des différentes parties prenantes (conseil d'administration, entreprises partenaires, instances de tutelle)
- Administrer et animer un département d'enseignement, une unité de recherche, ou une U.F.R.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout établissement d'enseignement supérieur ou de recherche (université, école, laboratoire de recherche, PRES, RTRA, RTRS, fondation universitaire)

- Ministères et institutions liées à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Collectivités territoriales
- Agences d'évaluation et d'accréditation gouvernementales ou non gouvernementales
- Agences d'information sur l'enseignement supérieur et la recherche
- Cabinets de conseil en stratégie, organisation, management, communication

Toutes les fonctions de soutien ou de support réalisées par des cadres au sein des établissements d'enseignement supérieur :

- Adjoint au responsable administratif de département ou de laboratoire de recherche
- Chargé(e) de mission GRH
- Contrôleur de gestion
- Chef de projet « mise en place du contrat quadriennal »
- Chef de projet « qualité et évaluation »
- Chef de projet en appui à la présidence (passage aux Responsabilités et Compétences Elargies, Grand Emprunt...)
- Chargé(e) de développement international
- Chargé d'étude à la cellule de pilotage
- Responsable des partenariats extérieurs
- Adjoint au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
- Responsable d'orientation et d'insertion professionnelle, de relations entreprises, des relations écoles
- Chargé(e) de valorisation
- Consultant(e) ou auditeur (interne et externe)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

L'étudiant(e) titulaire d'un master 1 des domaines :

Sciences humaines et sociales (Communication, Droit, Économie, Gestion, Histoire, Management public, Sciences de l'éducation, Science politique, Sociologie...) désireux de mener une carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche attestant qu'il ou elle maîtrise les matières fondamentales d'un niveau de master 1 de Management et conseil, et,

que le ou la candidat(e) ait eu(e) un score de 650 minimum au TOIEC ou de 400 minimum au TOEFL (le ou les scores devant avoir été acquis depuis moins de trois ans)

peut accéder à la deuxième année dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission pédagogique de l'IAE Gustave Eiffel de l'UFR de Sciences Economiques et de Gestion.

En cas de formation par apprentissage, le ou la candidat(e) devra avoir été recruté(e) par une entreprise en contrat d'apprentissage après la sélection universitaire

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres de M1 et de M2 décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

Semestre 1

UE 1 : Fondamentaux de la gestion (15 ECTS)

UE 2 : Environnement global 1 (15 ECTS)

Semestre 2

UE 3 : Fondamentaux du management (15 ECTS)

UE 4 : Environnement global 2 (15 ECTS)

Master 2 – semestres 3 et 4 – 60 ECTS

UE 1 : Enjeux contemporains de l'enseignement supérieur (15 ECTS) :

- Analyse comparée des systèmes nationaux d'enseignement supérieur (3 ECTS)
- Cadre institutionnel des universités françaises (3 ECTS)
- Analyse des politiques publiques dans l'enseignement supérieur (3 ECTS)
- Sociologie des organisations universitaires (3 ECTS)
- Méthodologie de recherche, analyse et traitement de données (3 ECTS)

UE 2 : Techniques managériales (15 ECTS) :

- Management de projet et conduite du changement (3 ECTS)
- GRH, négociation et gestion de conflits (3 ECTS)
- Gestion budgétaire et contrôle de gestion (3 ECTS)
- Conduite de réunion (3 ECTS)
- Marketing et communication (3 ECTS)

UE 3 : Management des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (15 ECTS) :

- Management stratégique des universités (2,5 ECTS)
- Pilotage de l'offre de formation et ingénierie de la formation (2,5 ECTS)
- Valorisation de la recherche et de l'innovation (2,5 ECTS)
- Évaluation et management de la qualité (2,5 ECTS)
- Politique internationale et management du développement international (2,5 ECTS)
- Pilotage des parcours et de l'insertion professionnelle des étudiants (2,5 ECTS)

UE 4 : Pratiques professionnelles (15 ECTS) :

- Expérience professionnelle : missions réalisées pendant les périodes professionnelles (5 ECTS)
- Anglais de l'enseignement supérieur (5 ECTS)
- Mémoire de fin d'étude (5 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Les candidats à la formation en apprentissage doivent être ressortissants de l'Union européenne ou détenteurs d'un permis de travail à temps plein. Pour un premier contrat d'apprentissage, ils doivent être âgés de moins de 26 ans à la date de sa signature.
Après un parcours de formation continue	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements Un dossier de candidature spécifique à la formation continue est en ligne sur : <a href="http://www.iae.univ-paris12.fr/formation/continue">http://www.iae.univ-paris12.fr/formation/continue</a>
En contrat de professionnalisation	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Responsable pédagogique de la formation et Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.  Dispositif VAE (Responsable pédagogique de la formation, personnes ayant contribué aux enseignements et représentants du monde professionnel) Enseignants - chercheurs et professionnels Validation des acquis de l'expérience (type 82)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Laboratoires de recherche partenaires : - Institut de Recherche en Gestion (IRG), Équipe d'accueil n° 2354 Accords universitaires partenaires : - CFA Sup2000

#### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 19 septembre 2011 relatif aux habilitations de l'Université Paris XII à délivrer des diplômes nationaux

Arrêté ministériel du 28 février 2011 relatif aux habilitations de l'Université Paris XII à délivrer des diplômes nationaux

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

**Autres sources d'information :**

<http://www.iae.u-pec.fr/>

<http://fseg.u-pec.fr/>

[IAE Gustave Eiffel](#)

[Faculté de sciences économiques et gestion](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Gustave Eiffel Mail des Mèches

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** [Management public](#)